



Raquette Club Porto-Vecchio

Complexe Sportif du Prunellu
Chemin de Quenza
20137 PORTO-VECCHIO

Tel : +33(0)4.95.25.90.12

raquetteclub@orange.fr

www.tennis-portovecchio.fr

Compte rendu de l'Assemblée Générale Du 5 Novembre 2016

Remerciements à :

- la municipalité de Porto-Vecchio
- la Communauté Territoriale de Corse
- nos partenaires Sponsors indispensables
- toute l'équipe dirigeante
- nos bénévoles qui s'investissent dans le club (initiateurs à l'école de tennis, permanents de tournois, ...)
- toute l'équipe pédagogique

Ordre du jour :

1. Rapport Moral
2. Rapport Sportif
3. Rapport Financier
4. Election
5. Questions diverses



1 – Rapport Moral :

- L'année 2015-2016 a été sereine et constructive. Le club présente une bonne santé financière qui nous a permis de continuer notre politique d'accès au « tennis pour tous » (voir rapport financier ci-dessous).
- Notre équipe pédagogique est stabilisée avec notre moniteur Marc Antoine Sola à sa tête, ce qui va nous permettre d'offrir une véritable continuité dans la progression sportive du club. Des entrainements pour les membres des équipes Interclubs ont été mis en place.
- Les horaires du personnel d'accueil ont été aménagés afin de rendre le club plus accessible.
- Le club a développé son site internet. Celui-ci est devenu un outil de communication indispensable. Nous invitons tous les adhérents à le consulter.
- Trois tournois sont organisés dans l'année et dynamisent le club, ils demandent un investissement important des juges arbitres mais également des différents bénévoles et salariés du club.
- Cette année encore le club a inscrit plusieurs équipes aux interclubs. Elles font de nous un représentant dynamique de la ligue Corse de tennis, avec de bons résultats sportifs aussi bien en équipes qu'en individuel.
- En terme d'effectif, le nombre d'adultes est en augmentation constante, cependant on a pu constater une baisse d'effectif chez les jeunes (qui peut s'expliquer en partie par les cours dispensés à Lecci).
- Nous espérons poursuivre notre collaboration avec la mairie de Porto-Vecchio, propriétaire des installations. Le RCPV souhaite au plus vite qu'une convention d'occupation des terrains soit signée. La couverture de 2 terrains reste d'actualité ainsi que l'aménagement des extérieurs (éclairage, végétalisation, accès aux terrains du bas).

2 – Rapport Sportif :

Des résultats en nette progression, que ce soit en Interclubs ou en individuels :

- 12 équipes engagées en Interclubs (3 jeunes, 5 seniors, et 4 seniors +), avec :
 - Maintien de toutes les équipes seniors, dont la pré nationale masculine (2^{ème})
 - Quatre Champions de Corse 2016 :
 - Les 15/16 ans Garçons
 - Les 35+ et 65+ hommes, malheureusement éliminés dès le 1^{er} tour des Championnats de France.
 - L'équipe féminine des Raquettes FFT, qui lors des championnats de France, après avoir perdu la 1^{ère} rencontre qui lui aurait permis de basculer dans les places de 1 à 16, a remporté ses quatre autres confrontations et termine 17^{ème} de la compétition. Un très joli parcours et une belle aventure collective.
 - Les 15/16 ans Filles première de leur poule honneur
 - Une finale régionale pour les Dames 45+
- 11 joueurs nous ont représentés lors des Championnats de Corse Individuels :
 - Trois terminent champions(nes) de Corse (Patricia, Philippe et Emilien)
 - Cinq demi-finalistes
 - Quatre quart de finalistes

Des résultats qui confirment l'élan sportif initié en début d'année avec notre nouveau moniteur et la mise en place des entrainements collectifs pour les membres de nos équipes Interclubs.



3 – Rapport Financier :

1. L'assemblée donne unanimement quitus au trésorier et au bureau pour l'exercice 2015/2016, et approuve le budget proposé pour 2016/2017 avec :
 - Une nouvelle baisse des cotisations versées par les adhérents(es), de l'ordre de 2.500 € annuels à effectif constant, alors que l'augmentation du coût des licences prélevées par la FFT représente un surcoût de 500 €. Sur deux ans, la baisse des adhésions représente une baisse des recettes pour le club d'environ 10.500 € (de 30 à 60 EUR par adhérents(es)).
 - De nombreux avantages ont été aménagés pour nos adhérents :
 - Le nombre d'invités gratuits par adhésion passe de trois à cinq
 - Baisse du coût annuel des entraînements Interclubs (de 20 à 40 €)
 - Baisse des cotisations pour les tournois de Janvier et Juin
 - Réduction de 50% pour les résidents de l'extrême sud pour la location d'un court hors adhésion annuelle
 - Le réalisé 2015/2016 présente un résultat bénéficiaire de 582 € (55.488 € de dépenses et 56.070 € de recettes, très proche du budget présenté à l'assemblée générale précédente.
2. L'assemblée prend acte des dons effectués par les dirigeants bénévoles correspondant aux indemnités kilométriques :
 - Philippe Petit : 1.127 € (3.660 kms)
 - Paule Zamponi : 643 € (2.090 Kms)
 - Jean Parisi : 1540 € (5.000 Kms)
 - Maxime Petit : 506 € (1.645 Kms)

Tous les détails financiers dans l'annexe 1

4 – Election :

Tous les membres du bureau sont démissionnaires, se présentent aux élections :

- | | |
|---------------------------|-------------------|
| - Bienvenu Yvon | - Petit Maxime |
| - Beauvarlet Jean Jacques | - Petit Philippe |
| - Jullian Jean-Luc | - Parisi Jean |
| - Loubière Thomas | - Rizzo Stéphane |
| - Lesage Claude | - Tafani Laetitia |
| - Maisetti Olivier | - Zamponi Paule |

Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 0

Ces douze représentants composeront le bureau de notre association.



5 – Questions et interventions diverses :

Intervention de Mr Jean-Michel Sauli, adjoint aux sports de la commune de Porto-Vecchio et adhérent de notre association, qui nous fait part :

- De sa satisfaction quant au travail efficace réalisé par les bénévoles du club, avec une complète transparence et des comptes maîtrisés.
- De sa satisfaction encore une fois pour les résultats obtenus, que ce soit à titre individuel ou collectif.
- Il y a une vraie prise de conscience de la dangerosité de l'accès aux courts 5 et 6. Une réflexion est en cours afin de pouvoir mettre en place un escalier d'accès pour les piétons et une entrée des véhicules à hauteur du terrain de football.
- Confirmation est faite de la participation de la mairie à l'achat de huit bancs (2.040 €) qui seront installés autour des courts pour les spectateurs.
- Concernant la mise en place d'une convention, il est acté que l'engagement du club de fournir un ensemble de documents permettant sa mise en place a bien été fait et réceptionné par les services de la mairie.

Il est notamment joint un modèle de convention Municipalité/Association, mis en place par la Fédération Française de Tennis, confirmant via leur service juridique que le club peut percevoir les recettes de locations de courts et de sponsoring dès lors que leur montant n'est qu'accessoire comparativement au budget global du club.

Clôture de l'assemblée à 19h00

Pour le Comité Directeur,

Le Président Jean PARISI

